Arrondissement de
Nîmes

Mairie de
Villeneuve lez Avignon

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

de la Commune de Villeneuve Lez Avignon

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33
Quorum : 30
Secrétaire de séance :
Florent GRAU

Séance du 8 avril 2026

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de Villeneuve lez Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville pour sa séance d'installation du mois d'avril 2026, sous la présidence de Mme Pascale BORIES, maire.

Présents :

MM Mmes SANCIAUME, ZANIRATO, CLAPOT, ORCET, CHEVALIER, BONIFAY, DEMARQUETTE MARCHAT, SUFFET, BOUT, SALADIN, CREPIN, CARRY, XOLIN, FERNANDEZ, TRI, BRUN, BAYLE, TOULOUSE, ARTHUR, DUMAS FILLIERE, LIETARD, DESCLOUX, TORRES, SINATRA (arrive à la question n°1), GRAU, GOY, NOVARETTI, CAPRON, BOCZKOWSKI, GAVAZZI

Procurations :
Mme GALATEAU LEPERE à M. ORCET
M. DEKER à Mme BOUT
M. SINATRA à M. GRAU

11 - OBJET : INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - CONSEIL MUNICIPAL – Désignation d'un représentant du conseil municipal au sein de l'association TOTOUT'ARTS

Rapporteur : M. SANCIAUME

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20260413-N11-8-04-2026-DE
Date de télétransmission : 13/04/2026
Date de réception préfecture : 13/04/2026

L'association « Toutout'arts » a été agréée le 11 décembre 2009 par la Caisse d' Allocations familiales en tant que centre social et culturel. A l'occasion de ces changements des statuts, un représentant de la municipalité doit être désigné pour être membre du conseil d'administration.

Les candidatures présentées sont :
Pour la liste « Villeneuve avance » :

- Farès ORCET

Pas de candidature pour la liste « Parce que j'aime Villeneuve » : 4 abstentions

Après les opérations de vote, les résultats obtenus sont :

Pour la liste « Villeneuve avance » : 29 voix

est donc déclaré élu par 29 voix :

- Farès ORCET

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 13 avril 2026.

Le Secrétaire de séance

Florent GRAU

Mme le Maire

Mairie de Villeneuve-lez-Avignon - Gard

Pascale BORIES

La présente délibération est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20260413-N11-8-04-2026-DE
Date de télétransmission : 13/04/2026
Date de réception préfecture : 13/04/2026